F.13.48, F.
Case
Fac
1800

ONZIEME LETTRE

D'UN COMMERÇANT A' UN CULTIVATEUR

SUR LES MUNICIPALITES.

Et qui meurt pour ſon Roi, meurt toujours avec gloire.
HENRIADE. CHANT. IV.

J'Avois quitté Marſeille, mon cher ami: plus éloigné de vous, j'avois interrompu cette correſpondance, dont l'événement à fait une prédiction. Je déplorais dans ma retraite les maux qui nous accablent, & ceux qui nous menacent. Les dernières nouvelles de Marſeille m'y ſont parvenues; je ne vous les apprendrai pas; vous les ſçaurez ſûrement avant moi: mais au moins j'épancherai mon cœur avec mon ami. Le deſpotiſme & l'inquiſition de l'Aſſemblée ſont venus à bout de faire ſuſpecter l'amitié même; mais ils n'altéreront jamais la nôtre.

Vous vous rappellez ce que je vous ai dit

NEWBERRY
LIBRARY

ſur le choix auquel donnoit lieu le réglement des Municipalités, ce que j'ai annoncé lorſque j'ai ſçu celui de Marſeille ; réfléchiſſez ſur ce qui arrive, & voyez ſi je vous ai trompé.

Suivez avec moi la filiation de tant d'atrocités ; tout y eſt combiné avec cette profondeur que peut ſeule donner l'habitude de la ſcélérateſſe.

L'Aſſemblée ne peut rien qu'avec le ſecours de la plus nombreuſe, & de la dernière claſſe du peuple : il faut donc continuer à le tromper, juſqu'au moment où la néceſſité de rétablir l'impot lui ouvrira les yeux. Pour cela, il faut intéreſſer ſon amour propre & ſa cupidité : or le meilleur moyen d'y parvenir eſt de lui aſſurer le pouvoir, le pillage, & l'impunité.

Ce plan une fois conçu & établi, voici comme on l'exécute.

Un réglement impolitique admet aux elections les citoyens qui, n'ayant aucune propriété, n'ont aucun intérêt au maintien de la choſe publique, & pour qui le déſordre n'eſt jamais que la certitude d'un profit plus grand. Rien de ſi facile que de déterminer leur choix en faveur de la foibleſſe ou de l'improbité : de l'une, ils n'ont rien à craindre ; de

l'autre, ils ont tout à eſpérer. On met donc à la tête d'une grande Municipalité (à Marſeille) un homme foible pour opérer le bien, impuiſſant pour arrêter le mal. Par-là on en impoſe par le preſtige d'une prétendue réputation d'honnêteté, & on agit d'après ſa nullité abſolue.

On a ſoin de lui donner pour adjoints, ou plutôt pour maîtres, ceux dont les intentions ſéditieuſes étoient déjà connues, & qui attendoient dans les priſons une flétriſſure inévitable; & leur nomination les rend les arbitres d'une ville, dont-ils alloient être déclarés les ennemis.

Le premier pas donnoit bien un pouvoir légal à une canaille armée; mais la lâcheté lui laiſſoit toujours craindre la réſiſtance.

L'extrême importance du port de Marſeille, la néceſſité d'une police ſurveillante dans une ville d'un commerce immenſe, exigeoient qu'il y eut, ſurtout en ce moment, des troupes du Roi, ou pour ne plus parler françois, des agents directs du pouvoir exécutif.

Ces agens effrayoient, comme vous pouvez croire, la garde de Marſeille, rebut & repaire de la plus vile populace, chez qui l'audace ne ſe ſoutient que juſqu'à l'inſtant où le péril commence. Pour mettre cet audace

en jeu ; il étoit donc indiſpenſable d'écarter le danger, c'eſt-à-dire les troupes.

La Municipalité (qui déſormais ne ſonge plus à la ſûreté de la ville, mais à celle des *gardes poufs*) demande d'abord au Prévôt la liberté des accuſés détenus pour les troubles antérieurs. Sur le refus du Prévôt, une députation eſt envoyée à l'Aſſemblée Nationale. Elle ne produit pas encore l'horrible effet qu'on s'en étoit promis : mais le Prévôt eſt dépouillé : il part : la ſénéchauſſée accorde enfin une liberté proviſoire ; & bientôt le chef de ce tribunal, pourſuivi lui-même ſous d'autres préteſtes, eſt obligé de fuir.

Alors fière du renfort qu'elle à trouvé dans les priſons, la Municipalité déploye ouvertement ſon deſſein, & demande la ſortie des troupes.

A' ce mot, le cri de tous le citoyens honnêtes, marchands, artiſans, commerçans, réclame la ſûreté publique ; c'eſt aſſez vous dire qu'il n'eſt pas entendu ; & la ville de Marſeille voit en tremblant le départ des Régiments, ou le ſignal du pillage.

Je paſſe une foule de détails : vous avez vu ces lettres affreuſes écrites au Commandant par la Municipalité, où elle *le rend reſponſable des événements* qu'elle même pré-

pare ; j'arrive au but fatal que l'on s'étoit propoſé.

Quelques troupes s'étoient retirées dans les forts : & il falloit s'emparer de ceux-ci pour être entiérement maîtres de la ville. Ces forts, devant des troupes ennemies, auroient ſoutenu un ſiége de pluſieurs mois; devant un ramas de lâches mal armés ils ont capitulé au bout de quelques heures. Je n'examine point ce qui a pu produire un événement auſſi honteux. Je ſçais que le Major d'un des forts, le Chevalier de Beauſſet, dont le nom mérite d'être conſacré, a voulu s'oppoſer à une capitulation infâme. Je ſçais qu'à l'inſtant une voix s'eſt écrié, *tuez-le*, & qu'au milieu de ſes ſoldats deux hommes ſe ſont avancés ſans oppoſition, tous deux déguénillés, les jambes nues, & l'ont percé de trois coups de couteau. Lorſque ce brave & loyal ſerviteur d'un Roi, qui un jour ſentira, mais trop tard, le prix de pareils ſujets, entendît qu'on demandoit ſa mort, il s'offrit lui-même en découvrant ſa poitrine. Ce trait de fermeté arrêta jadis les aſſaſſins de Coligny ; mais il n'a point arrêté les *beſmes* de notre ſiècle.

La tête du fidéle Beauſſet a été portée en triomphe ; ſon corp mutilé avec mille hor-

reurs que je ne puis décrire; on a marqué avec ſon ſang les maiſons des citoyens que l'on veut proſcrire. Le peuple de Paris a fait dans toute la France de dignes éléves, & les noms de Cannibales & d'antropophages paroîtront foibles déſormais auprès de celui de Pariſiens.

Échauffée par le carnage, cette armée nationale s'eſt tranſportée à l'Egliſe de St. Martin: l'inhumanité mene à l'irréligion: là elle a enlevé & briſé les vaſes ſacrés, a répandu & foulé aux pieds les hoſties, & s'eſt retirée après avoir dans cette journée mémorable outragé la nature & la divinité.

Vous ſentez que les aſſaſſins de Beauſſet, que les violateurs des Egliſes ne ménageront rien dans une ville dont-ils ſont actuellement les maîtres; & les déſaſtres de Marſeille n'auront déſormais d'autres termes que celui de la fureur d'une populace avide, impie, ſanguinaire, & toute puiſſante.

Vous frémiſſez, mon ami: tous les cœurs honnêtes éprouvent ce ſentiment involontaire. Les habitans riches ou aiſés de cette malheureuſe ville déſertent une terre de ſang, qui n'engendre & ne protége que des crimes; & la fuite ou l'effroi dépeuple ou glace une des villes les plus commerçantes de l'univers.

On ne peut ſe méprendre ſur le mobile ſecret de tant d'horreurs. Qui les a cauſées, préparées, protégées, c'eſt l'aſſemblée ? Qu'eſt-ce qui en profite ? ce n'eſt pas le Clergé que l'on vole, la Nobleſſe que l'on maſſacre, le commerce que l'on effraye, le négociant qui fuit, le marchand qui ne vend plus ; c'eſt l'aſſemblée ſeule : elle veut s'attacher tous ceux ſans leſquels ſa tyrannie ne pourroit ſe ſoutenir.

Telle a été, & telle doit toujours être la marche de tout gouvernement deſpotique. Il a beſoin de ceux qui n'ont rien pour opprimer ceux qui poſſédent.

J'avois donc raiſon de vous dire que c'eſt ſur ce plan qu'on a dreſſé celui de Municipalités ; on a donné à la multitude le pouvoir des armes, & le pouvoir de la loi. Il ſemble que l'on ait craint que le crime manquât de moyens : & on l'a armé de toutes les forces que l'eſpériance & la raiſon avoient toujours tournées contre - lui.

Quel preſtige a donc frappé tous les français ? aveugles volontaires, faut-il, pour leur deſſiller les yeux, les conduire au milieu de l'aſſemblée même ; à une de ces ſéances ſcandaleuſes où l'on diſcute pour la forme des décrets rédigés d'avance, où une galerie ar-

mée, séditieuse, & soudoyée commande despotiquement l'adhésion à une majorité foible ou perfide, & impose effrontement silence à toute contradiction. Ah! si on ne peut les ramener à la vérité qu'en effrayant, il n'y a qu'a leur faire voir de près ceux qu'ils ont choisis pour leurs représentans. Les auroient-ils choisis pour leurs enfans, pour leurs gendres, pour leurs amis? en est-il parmi eux qui voulût être le père, de ce tigre déguisé en homme, qui, dans la crainte qu'on ne verse pas assez de sang, demande avec une ironie barbare, *celui qui coule est-il donc si pur?* de ce député journaliste, qui ose inculper & presque dénoncer des malheureux pillés ou incendiés, pour avoir, en vertu du droit naturel, défendu leurs propiétés & leurs vies, que la société ne protége plus? de ce *héros* de l'ingratitude qui dit que l'insurrection est le plus *saint* des *dévoirs*, & profâne, ainsi deux mots qu'il n'a jamais compris, & qu'il n'est pas fait pour sentir? de ce Pontif Apostât qui, après avoir comparé les profits de l'épiscopat, & ceux de l'agiotage, a établi sa caisse sur le tombeau de l'Eglise, parce que le produit d'un Evêché est fixe, & que celui de l'agiotage est incalculable, lorsque les ressources de l'intrigue ne sont point arrêtées par une *importune* délicatesse? enfin

de cet homme horriblement fameux, qui a commencé par être le fléau de sa famille, avant d'être celui de sa patrie, dont le nom seul reveille un souvenir d'horreur, parvenu à l'audace par l'infâmie, covrant sa lâcheté par son impudence, plus mépriſé encore, parce qu'il eſt mieux connu, du parti qu'il ſert, que de celui qu'il combat, & dont on peut dire, comme de cet Antenor, à qui il a ôté le premier rang parmi les ſcélérats.

» A force de forfuits te voilà parvenu
» A la tranquillité que donne la vertu.

Voilà cependant ceux qui renverſent ce bel Empire ; ceux qui dans l'eſpace de quelques mois ont fait ce que quatorze ſiécles & les efforts répétés de nations voiſines, puiſſantes & jalouſes, n'avoient encore pu faire.

Je reçois à l'inſtant votre lettre : vous eſpérez que le jour luira enfin pour vos concitoyens ; vous m'exhortez à leur adreſſer les réfléxions que je confiois à l'amitié ; vous ſerez ſatisfait, mon cher ami : je penſe tout haut, & je ne crains pas de parler de même.

Mai 1790.

P. S. Chaque courier apprend de nouveaux traits de barbarie. En Bourgogne, pluſieurs Curés ont été maſſacrés; M. de Sainte Colombe, Magiſtrat du Parlement de Dijon, âgé de 72. ans, qui tout l'hyver avoit fourni du bled à ſes payſans, a été attaqué par eux, s'eſt ſauvé avec peine dans une maiſon vis-à-vis l'Egliſe, on a été l'arracher avec des traitemens horribles. On a prolongé ſon ſupplice pendant une heure & demie: on lui a enfoncé du foin dans le goſier avec une fourche, & enfin un monſtre moins cruel lui a permis de mourir, en lui ouvrant le ventre.

C'eſt ainſi que commencent les aſſemblées Primaires; tout ce qui éprouve encore le ſentiment de l'honneur & le beſoin de venger l'humanité, ſe laiſſera donc immoler ſans défenſe! que la vertu connoiſſe l'énergie, & le crime reprendra ſa faibleſſe. *A*h! mon ami! le temps preſſe: & la France expire.

Une lettre de Toulouſe m'apprend qu'il s'y trouve enfin des hommes! n'y en auroit-il que là! & que feront-ils, s'ils reſtent ſeuls?